



**Groupe de
Recherche
Action Droits
de l'Enfant
Mali**

Faladié Extension, Nord-Est de l'ONAP route de Sénou -
Tél. : BKO 21730082 Ségou 21 72 99 95 – Fana : 44 41 04
56 –San :76-15-20-55
Site Web : www.gradem.org
Email : gradem@gradem.org

BAMAKO – MALI

Signataire de l'Accord-cadre
n°001506 du 24-10-2018 avec l'Etat

RAPPORT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET P- 6830

**Renforcement de l'Environnement Protecteur de
l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Education a la
Non-violence**

**Réalisé par l'ONG GRADEM
Septembre 2025**

Partenaires techniques et financiers



Table des matières

Liste des figures et des tableaux	3
Liste des abréviations	4
Résumé (max. 2 pages).....	5
Contexte général	5
Principales constatations et conclusions.....	5
Leçons apprises	6
1.4 Recommandations.....	6
2. Introduction.....	7
2.1 Objet de l'évaluation	7
2.2 Motif et objectif de l'évaluation.....	7
2.3 Mission d'évaluation	7
Approche méthodologique de l'évaluation	8
3.1 Méthodologie d'évaluation	8
3.2 Évaluation critique de la méthodologie d'évaluation	9
4. Conditions générales du projet	9
5. Evolution de la performance du partenaire porteur de projet.....	10
6. Evaluation des critères CAD	11
6.1 Pertinence du projet.....	11
6.2 Cohérence du projet.....	11
6.3 Efficacité du projet	12
6.4 Efficience du projet	18
6.5 Impact - Effets supérieurs du projet en matière de politique de développement	18
6.6 Viabilité/Durabilité du projet	19
7. Aspects, éléments transversaux.....	20
8. Conclusions et recommandations	20
8.1 Conclusions et principales constatations	20
8.2 Leçons apprises	20
8.3 Recommandations sur la mise en œuvre du projet.....	21
Annexes	22

Liste des figures et des tableaux

Tableau 1 : Groupes cibles lors de l'évaluation finale

Tableau 2 : Liste des associations et ONG partenaires du projet P.6830

Tableau 3 : Niveau d'atteinte de l'objectif principal (Outcome) du projet

Tableau 4 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 1 du projet

Tableau 5 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 2 du projet

Tableau 6 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 3 du projet

Tableau 7 : Répartition du budget

Tableau 8 : Matrice d'impact objectif global

Liste des abréviations

BMZ	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement Allemand
KiRA	Kinderrechte Afrika e. V.
GRADEM	Groupe de Recherche Actions Droits de l'Enfant Mali
CIPCRE	Centre International Pour la Promotion de la Création
ESGB	Espace Solidarité Globale Bénin
PAORP- VWC	Pan African Organisation for Research and Protection of Violence on Women and Children
MPP	Parents Moniteurs de Parentalité Positive
PCVC	Pool de Compétences de Vie Courante
REPEPPEN	Renforcement de l'Environnement Protecteur de l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Education à la Non-violence
OSC	Organisation de la Société Civile
COMADE	Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant
KABU- WOLO	Sans distinction entre les membres de la communauté (traduction de la langue Donosso)
PDSEC	Plan de Développement Social, Economique et Culturel

Résumé

Contexte général

Des millions d'enfants sont victimes chaque année de violence. Elle concerne les enfants de tous les pays, filles comme garçons de tous les âges et de tous les milieux sociaux. Qu'elle se produise à la maison, à l'école, dans les rues ou dans le lieu de travail, la violence à l'encontre des enfants prend différentes formes et de nombreux enfants en souffrent en silence. Bien que la cellule familiale soit souvent le lieu idéal de protection pour un enfant, elle est aussi parfois un lieu de danger. Les faits recueillis dans les pays partenaires de KiRA montrent qu'en moyenne trois enfants sur quatre âgés de 2 ans à 14 ans subissent une forme de discipline violente au foyer et/ou à l'école. Les violences psychologiques et physiques sont les plus courantes plaçant les enfants vivant dans ces situations dans la crainte. Les parents se fient à leur instinct et à leurs propres expériences d'enfance. Nombreux sont ainsi les parents qui s'imaginent que la discipline consiste essentiellement à gronder et à frapper. Au Mali une étude par focus group a démontré que plus de 80 % des participants agrèent à l'adage « Qui aime bien, châtie bien », ce qui pour eux justifie les violences envers les enfants. A ces violences psychologiques et physiques s'ajoutent les violences sexuelles.

Au Mali, le GRADEM travaille depuis 2010 auprès des communautés villages pour la promotion des droits de l'enfant, particulièrement des filles. Dans les communes d'intervention des études sur la maltraitance en 2016 et 2017 ont révélé que le châtiment corporel est très présent dans nos écoles et nos familles. Bien qu'un changement de comportement pour une meilleure protection des droits des enfants soit observé, il demeure insuffisant et doit être consolidé pour un ancrage solide dans les communautés rurales majoritairement analphabètes.

C'est dans ce contexte que le CIPCRE au Cameroun, le GRADEM au Mali, PAORP au Ghana et l'ESGB au Benin ont décidé de mettre en œuvre le projet REPEPPEN, avec l'accompagnement technique et financier de KiRA et de BMZ. Pendant trois années, plusieurs approches ont été testées, partagées et mutualisées pour mieux protéger les enfants contre les violences basées sur le genre par des initiatives de prévention et de promotion de la parentalité positive dans les communautés.

Dans ce cadre une évaluation finale du projet susmentionné a été décidée afin d'en mesurer l'impact, d'en évaluer les résultats et de tirer les leçons nécessaires pour de futures interventions. Cette évaluation finale fait suite à l'autoévaluation à mi-parcours qui a permis de marquer un temps d'arrêt, d'identifier les progrès ainsi que les défis à relever et de planifier de façon informée la fin de projet. Cette évaluation à mi-parcours avait notamment mis en lumière une appropriation progressive des bonnes pratiques en matière de parentalité positive par les parents et des compétences de vie d'autoprotection contre les violences chez les enfants grâce aux pools de compétences fonctionnels, la mise en place de mécanismes communautaires (tels la mise en place de pools de compétences de vie courante, la présence de parents formés devenus moniteurs de parentalité positive, les émissions radiophoniques et l'adoption de chartes communautaires) favorables à l'application des bonnes pratiques, la réduction de la stigmatisation des filles-mères ou retournées de mariage, la scolarisation croissante des enfants et la diminution nette des châtiments corporels.

Principales constatations et conclusions

L'évaluation finale a permis de noter une avancée significative comparativement aux données de l'évaluation à mi-parcours. Tandis que cette dernière relevait que 51% d'enfants bénéficient d'une éducation bienveillante, l'évaluation finale a permis d'observer que cette valeur est passée à 81%. De même, alors qu'à mi-parcours 57% des parents disaient avoir renoncé au châtiment corporel dans leur éducation, lors de l'évaluation finale ce sont 74% des parents qui y ont renoncé.

L'évaluation finale a par ailleurs mis en exergue qu'il demeure nécessaire de poursuivre l'accompagnement les communautés afin de préserver les acquis, notamment de maintenir les changements de comportement en cours, surtout s'agissant des mères qui sont encore les plus

nombreuses à user de violence dans l'éducation de leurs enfants (voir fichier statistique sondage adulte évaluation finale en annexe).

Leçons apprises

Les principales leçons tirées de cette évaluation finale :

- La réalisation des différentes activités en langue locale a favorisé la compréhension et l'adhésion des communautés au projet ;
- L'implication des leaders religieux et traditionnels dans la promotion de l'éducation non-violente a été un facteur qui a boosté l'adhésion des parents et communautés ;
- Le renforcement de capacités des enseignants et des élèves sur les méthodes éducatives non-violentes a contribué à une amélioration de la performance des élèves dans les classes ;
- Le renforcement de capacités des enfants sur les compétences de vie a été un facteur important pour qu'ils soient proactifs dans leur autoprotection ;
- La présence de l'équipe GRADEM et son adaptation aux réalités contextuelles des communautés d'intervention ont contribué à l'établissement d'une relation de confiance permettant l'atteinte des objectifs.

Recommandations

Les recommandations faites sont réparties sur quatre (04) niveaux : Elles sont destinées au GRADEM, à ses partenaires techniques et financiers, aux organisations à la base, aux Mairies et aux services techniques.

A l'endroit du GRADEM et son partenaire financier KiRA :

- ✓ Compte tenu de la pertinence de la thématique, il serait souhaitable que le GRADEM et KiRA élargissent leur champ d'intervention en mobilisant davantage de Moniteurs de la Parentalité Positive pour une diffusion plus large des acquis du projet;
- ✓ Il serait bon de collaborer plus encore avec les autorités locales et les écoles pour mieux intégrer les principes de la parentalité positive dans le système éducatif ;
- ✓ Il serait utile de transcrire les documents de travail en langue locale de chaque zone d'intervention afin de permettre aux communautés d'utiliser lesdits documents.

A l'endroit des élèves et des enseignants :

- ✓ Il serait souhaitable que les élèves et les enseignants continuent leurs actions d'échanges pour l'amélioration de la collaboration en milieu scolaire.

A l'endroit des parents d'élèves :

- ✓ Il faudrait que les parents s'impliquent davantage dans le suivi de l'apprentissage de leurs enfants à la maison.

A l'endroit des Mairies et des services techniques de l'Etat :

- ✓ Il serait bon de mettre en place des mécanismes de suivi à long terme permettant d'évaluer l'impact du projet sur la réduction de la violence domestique et l'amélioration du bien-être des enfants ;
- ✓ Il conviendrait de renforcer les structures décentralisées pour leur permettre d'intégrer dans les programmes de protection de l'enfance les thématiques du projet ;
- ✓ Il faudrait prendre en compte les activités de la parentalité positive dans le PDSEC de la commune.

2. Introduction

2.1 Objet de l'évaluation

L'évaluation a porté sur le projet : « Renforcement de l'environnement protecteur de l'enfant par la parentalité positive et l'éducation à la non-violence » mis en œuvre par le GRADEM et trois autres organisations le CIPCRE (Cameroun), l'ESGB (Benin) et le PAORP-VWC (Ghana), pour la période allant du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2025 dans les régions de Koulikoro, Ségou et Bamako s'agissant du Mali. Ce projet fut soutenu par l'appui financier du BMZ et de KiRA.

Au Mali, le projet s'adressa à des groupes cibles directs et indirects.

S'agissant des cibles directes

- **2.590 personnes** (enfants et adultes) et **20 établissements scolaires** des zones d'intervention du projet. Précisément :
 - 50 Représentants des parents (plus de 24 ans) dont 30 femmes ;
 - 200 Leaders religieux et traditionnels dont 50 femmes ;
 - 50 Représentants d'organisations de la société civile dont 20 femmes ;
 - 50 Acteurs publics de la protection de l'enfance dont 10 femmes ;
 - 40 Représentants des médias dont 20 femmes ;
 - 100 Représentants des élèves (8-18 ans) dont 60 filles ;
 - 2.000 Autres élèves (env.8-18 ans) dont 1200 filles
 - 80 Enseignants dont 35 femmes ;
 - 20 directeurs d'écoles dont 10 femmes.

Concernant les cibles indirectes :

- **13.000 personnes** (adultes et enfants). Précisément :
 - 3.000 Autres parents dans la communauté dont 2.000 femmes ;
 - 10.000 Autres enfants (moins de 18 ans) dans les communautés du projet dont 6.000 filles.

2.2 Motif et objectif de l'évaluation

Après 36 mois de mise en œuvre du projet intitulé « Renforcement de l'environnement protecteur de l'enfant par la parentalité positive et l'éducation à la non-violence », le Groupe de Recherche Action Droits de l'Enfant Mali initie en collaboration avec KIRA une évaluation finale du projet pour cerner l'état de réalisation globale des activités du projet au Mali. Cette évaluation a eu lieu entre juin et juillet 2025.

Elle visait notamment à :

- Analyser qualitativement et quantitativement le niveau d'atteinte des indicateurs au regard des objectifs du projet et des activités afférentes ;
- Dégager les changements induits par le projet chez les acteurs clés et particulièrement chez les enfants, les parents et les enseignants au sein des communautés et des écoles ;
- Déterminer la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet ;
- Répertorier les leçons clés tirée de la mise en œuvre du projet dans la perspective d'améliorer la performance future des acteurs de mise en œuvre ;
- Formuler des recommandations et suggestions contextuelles pour la pérennisation des acquis du projet et pour les prochaines interventions similaires.

2.3 Mission d'évaluation

L'évaluation s'est étendue sur la période de juin à juillet 2025 et était dirigée par une équipe détenant une expérience préalable dans la conduite des différentes évaluations des projets au GRADEM. Ce personnel d'évaluation a par ailleurs bénéficié d'un renforcement de ses capacités lors de la 3^{ème}

rencontre régionale au Ghana par l'équipe KiRA suite aux apprentissages que permet l'évaluation à mi-parcours du projet. Afin de mener à bien sa mission, l'équipe d'évaluation a travaillé avec les outils harmonisés de collecte et de dépouillement retenus lors de la rencontre régionale au Ghana. Les personnes suivantes ont conduit les travaux de l'évaluation :

- Le directeur du projet,
- La coordinatrice technique du projet,
- L'Assistant de Renforcement de Capacités du projet,
- Le responsable administratif et financier du projet,
- Et le personnel bénévole du GRADEM.

Cette équipe dispose d'une connaissance du terrain qui lui permet d'orienter les cibles pour une meilleure compréhension des questions lors de la collecte des informations. La collecte a été assurée par des bénévoles, tandis que l'analyse et l'interprétation ont été réalisées par l'équipe du projet formée et les enquêteurs, dans le respect des principes d'indépendance et d'impartialité. Les groupes cibles retenus ont participé fortement à la collecte des informations et se sont montrés disponibles tout au long de la phase de collectes des informations.

Les activités de fin d'année scolaire (examens de passage, le début des travaux champêtres -saison de pluie) ont été des facteurs externes dont l'équipe a tenu compte dans la planification des travaux d'évaluation avec les groupes cibles dans les écoles et avec les parents dans les villages.

Approche méthodologique de l'évaluation

3.1 Méthodologie d'évaluation

Pour réaliser l'évaluation, les 4 organisations partenaires ont opté pour une approche commune, à savoir :

- L'harmonisation des questionnaires individuel et de ceux dédiés aux focus groups ;
- L'harmonisation du nombre de cibles (adultes et enfants) pour le sondage et les focus groups.
- Une interprétation harmonisée des sondages :
 - Pour le sondage au niveau des enfants, l'enfant est considéré comme bénéficiant de bienveillance s'il cumule 5/8 bonnes réponses, pour autant que le dernier châtiment corporel subi date de plus de 3 mois
 - Pour le sondage au niveau des adultes, le parent est considéré comme renonçant au châtiment corporel dans son éducation s'il répond non à toutes les questions ayant trait à la violence physique.

Au Mali cette approche a donc été exploitée pour mener les entretiens individuels et en focus group avec :

- Les enfants et les parents sensibilisés par les parents moniteurs dans les communautés (deux sondages distincts);
- Les élèves coachés par les élèves leaders en milieu scolaire (focus group);
- Les parents sensibilisés par les parents formés ou parents moniteurs (focus group);
- Les leaders religieux et traditionnels dans les zones d'intervention (focus group).

Tableau 1: groupes cibles à l'évaluation finale

Cibles	Nbre de cibles interrogées Zone			Quantité Total
	Koulikoro	Ségou	Bamako	
Enfants dans la communauté	60 (30F; 30G)	60 (30F; 30G)	60 (30F; 30G)	180 (90F, 90G)
Parents dans la communauté	60 (30F; 30H)	60 (30F; 30H)	60 (30F; 30H)	180 (90F; 90H)

Groupes élèves sensibilisés par les PCVC (plus de filles que de garons compte tenu de la temporalité de l'évaluation au début des travaux champêtres et de la disponibilité plus grande des filles)	2 focus groupes (13F, 10G)	2 focus groupes (12F, 10G)	0	4 focus groupes pour un total de 45 élèves (25 F, 20G)
Groupes parents sensibilisés par les MPP	2 focus groupes (8 F, 7 H)	2 focus groupes (8F, 7H)	2 focus groupes (8F, 7 H)	6 focus groupes pour un total de 45 parents (24F, 21H)
Groupes des leaders religieux et traditionnels touchés par les sensibilisations (moins de femmes que souhaité compte tenu des réalités culturelles du terrain)	1 focus groupe (2F, 8H)	1 focus groupe (3F, 7H)	1 focus groupe (4F, 6H)	3 focus groupes pour un total de 30 leaders (9F, 21H)
Total	168	167	145	480

Tous ces entretiens ont été menés en accord avec les participants et une autorisation des parents pour la participation des enfants a été préalablement obtenue.

Une restitution de toutes les informations collectées a par ailleurs été réalisée les 26, 27 et 30 septembre auprès des communautés de chacune des zones d'intervention.

3.2 Évaluation critique de la méthodologie d'évaluation

L'approche méthodologique choisie combine outil quantitatif et outil qualitatif.

Pris isolément, le sondage permet de collecter des données auprès d'un grand nombre de répondants et favorise ainsi la représentativité statistique. Le sondage permet aussi que des questions identiques soient posées facilitant la comparaison et l'analyse quantitative, réduisant l'influence de l'enquêteur puisque les réponses sont moins affectées par les biais d'interaction directe. Cependant, le sondage capte difficilement la complexité des perceptions, des motivations et des expériences vécues. Donc le sondage privilégie l'ampleur au détriment de la profondeur.

Différemment les focus groups permettent de comprendre les opinions, attitudes, normes sociales et dynamiques collectives, favorise l'émergence d'idées nouvelles et la confrontation de points de vue et rendent possible d'adapter les questions en fonction des échanges. Cette approche participative est particulièrement pertinente pour les enfants, les jeunes et les communautés locales. Cette méthodologie connaît néanmoins certaines limites due à la faible représentations des groupes cibles (le focus group réunissant entre 6 et 10 personnes), au risque que certains participants puissent dominer la discussion, et à l'autocensure de certains. Le focus group favorise ainsi la profondeur au détriment de la représentativité.

La combinaison de ces deux outils, quantitatif et qualitatif, a finalement permis de trianguler les données, de renforcer la validité des résultats et de mieux éclairer les décisions et actions de plaidoyer ou de programmation.

4. Conditions générales du projet

Au début du projet dans les communautés, la pratique de la violence était récurrente dans l'éducation des enfants par méconnaissance des bonnes pratiques de la parentalité positive et de l'éducation non violente. Cette méconnaissance s'est dissipée au fil du temps que le projet avançait. Beaucoup de

parents ont pris conscience des conséquences qui découlent des pratiques violentes dans l'éducation et connaissent mieux désormais les méthodes alternatives à la violence

Dans les régions d'intervention, le GRADEM interagit avec d'autres acteurs pour une meilleure protection et participation des enfants. Ces derniers jouent un rôle complémentaire aux actions du GRADEM.

Tableau 2 : Liste des associations et ONG partenaires du projet P-6830

Structures	Activités
A Koulikoro	
KABU-WOLO (sans distinction entre les membres de la communauté en langue Donosso)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La promotion des droits de l'enfant à travers les activités sensibilisation, d'information, de plaidoyer. ▪ Des renforcements de capacités des autorités scolaires, communales, des services déconcentrés de l'état. ▪ Mise en place des groupements coopératifs en lien avec la protection des droits de l'enfant. ▪ La formation des femmes et hommes membres des coopératives en agro écologie, l'aviculture, le maraîchage.
COMADE (Coalition Malienne pour les Droits de l'Enfant)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation des membres sur la parentalité positive et l'éducation non-violente ; ▪ Rencontre d'échange des organisations de la société civile et autorités locales sur les thématiques de la parentalité positive et de l'éducation non-violente, ▪ Référencement et gestion des cas de violence sur enfant ; ▪ Organisation des journées de plaidoyer en faveur de la bienveillance,
A Ségou	
COMADE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ comme ci-dessus
A Bamako	
COMADE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ comme ci-dessus

Les interactions du GRADEM avec ces autres acteurs dans les zones d'intervention se manifestent sur plusieurs plans : les cadres de concertations sur les droits de l'enfant, la vulgarisation des documents sur la promotion de la parentalité positive et l'éducation non-violente, les synergies de plaidoyer ainsi que les échanges d'expériences lors des sessions de renforcement de capacités.

5. Evolution de la performance du partenaire porteur de projet

L'équipe du GRADEM sur le projet est pluridisciplinaire avec des expériences riches dans la mise en œuvre des activités sur le terrain, particulièrement sur les questions de violence faites aux enfants, notamment aux filles depuis 2004. Au sein de l'équipe du projet l'on compte : le directeur du projet, ayant une expertise en droits de l'enfant et qui travaille avec KIRA depuis 2004 ; une chargée du projet sociologue de formation détenant plusieurs années de travail de mise en œuvre de projets de protection des droits de l'enfant au Mali ; un assistant en renforcement de capacités, juriste de formation détenant plus de dix ans d'accompagnement des enfants sur les questions de renforcement de l'environnement protecteur des enfants et un financier avec une expérience conséquente dans la gestion des projets de développement et des droits de l'enfant.

Durant le projet, l'équipe du projet a bénéficié de plusieurs renforcements de capacité à l'occasion des trois rencontres régionales. Ces rencontres permirent la mutualisation des approches et des connaissances sur des thématiques variées parmi lesquelles la santé mentale, le suivi-évaluation des projets, l'analyse, l'interprétation et la présentation des données collectées.

6. Evaluation des critères CAD

Il existe désormais 6 critères permettant d'évaluer l'action de développement. Ces critères constituent autant de prismes à travers lesquels l'action de développement peut être analysée. Ces critères sont par ailleurs tous reliés entre eux et forment un ensemble complémentaire dans lequel chaque critère apporte une perspective différente et unique pour appréhender l'action de développement.

6.1 Pertinence du projet

Les problématiques ciblées par le projet répondent aux besoins des communautés d'intervention en ce que ces dernières tendent à méconnaître les droits fondamentaux de l'enfant et de ce fait ne les respectent pas. Les données recueillies auprès des cibles dans le cadre de l'évaluation ont ainsi mis en exergue que le projet apporte des réponses aux besoins des communautés bénéficiaires soucieuses de remédier aux différentes problématiques suivantes :

- Le châtime corporel dans l'éducation des enfants en famille ainsi qu'à l'école ;
- Le manque de communication dans les relations enfant-parents et vice versa ;
- La méconnaissance des mesures alternatives au châtime corporel en milieu scolaire par les enseignants ;
- La méconnaissance des compétences de vie courante par les enfants pour prévenir et se protéger des violences ;
- La faible implication des leaders religieux et traditionnels dans les actions de sensibilisation relatives à la parentalité positive et à l'éducation non-violente ;
- La faible collaboration des acteurs de protection pour l'accompagnement et la gestion des cas de violence.

Par ailleurs, la forte implication au cours du projet d'une multitude d'acteurs parmi lesquels les enfants, les groupements de femmes, les jeunes, les services techniques de l'Etat, les autorités municipales, les autorités traditionnelles, les leaders religieux vient confirmer la pertinence des thématiques abordées par le projet.

6.2 Cohérence du projet

Le GRADEM est une organisation de protection et de défense des droits de l'enfant, active dans la capitale et dans 4 régions du Mali. L'action du GRADEM dans la protection des droits de l'enfant notamment sa lutte contre toute forme de violence dans ses projets P3337 portant sur la « promotion d'initiatives de développement durable pour l'accès des enfants à leurs droits en milieu rural défavorisé » ; et P6032 intitulé « transfert de compétences et de connaissances entre les organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leurs droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali » lui ont ainsi permis de développer une expertise en terme d'éducation non-violente, de mesures alternatives à la violence dans l'éducation en famille, à l'école et dans la communauté. Dans le cadre de ces précédents projets, le GRADEM a également publié quelques manuels d'inculturation sur les droits de l'enfant transcrits en 03 langues locales et en français facile ainsi que des boites à outils avec des fiches techniques thématiques.

Pour impacter les communautés d'intervention, les enfants, leurs parents, leurs enseignants, les leaders communautaires et les services techniques de l'Etat ont été mis au cœur des activités. Cette stratégie permet l'appropriation du projet par les communautés et les acteurs intervenants dans les activités. En a résulté une pleine participation des enfants dans la réalisation des actions de plaidoyer pour un changement de comportement en famille, à l'école et dans la communauté.

Au niveau national, le projet répondit par ailleurs aux orientations de la politique nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.

6.3 Efficacité du projet

Au 30 septembre 2025, les activités mises en œuvre dans le cadre du projet ont permis d'atteindre les cibles prévues :

- 2.747 personnes dont 2.177 enfants (1.185 filles) et 470 adultes (164 femmes) (représentants de parents, leaders religieux et traditionnels ; représentants des élèves, autres élèves, enseignants, directeurs d'écoles, représentants de médias, acteurs publics de la protection de l'enfance et représentants d'organisations de la société civile) sur 2.590 prévus ;
- 20 établissements scolaires dont 13 à Dioïla et 07 à Ségou ;
- 3.006 adultes dont 2.445 femmes dans les communautés sur 3000 prévus ;
- 10.002 autres enfants (5.776 filles et 4.226 garçons) dans les communautés sur 10.000 prévus.

Les tableaux ci-dessous font état de l'atteinte des objectifs et sous objectifs du projet :

Tableau 3 : Niveau d'atteinte de l'objectif principal (Outcome) du projet

Objectifs	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur cible (objectif) atteint au 30 septembre 2025
Objectif du projet Les parents et les enfants du Mali, du Ghana, du Bénin et du Cameroun appliquent les bonnes pratiques acquises pour prévenir la violence envers les enfants ou y répondre.	Entre 2019 et 2021, 5.284 cas de violence envers les enfants ont été enregistrés par les 4 organisations partenaires dans les 4 pays.	D'ici la fin du projet, au moins 2.000 cas de violence envers les enfants seront signalés dans les 13 zones du projet par les acteurs formés ou la population sensibilisée et transmis aux services compétents.	Au Mali, 210 cas de violence envers les enfants ont été signalés dans les 03 zones du projet au par les acteurs formés ou la population sensibilisée et transmis aux services compétents.
	Environ 80% des parents interrogés dans les 4 pays partenaires sont d'avis que « qui aime bien, châtie bien, » et justifient ainsi la violence envers les enfants.	Au moins 70% des parents interrogés à la fin du projet déclarent avoir renoncé aux châtiments corporels dans leur éducation.	74% des parents interrogés à la fin du projet déclarent avoir renoncé aux châtiments corporels dans leur éducation.
	Les 4 partenaires de mise en œuvre GRADEM, PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun n'échangent que rarement et sur les conseils de KiRA entre eux, bien qu'ils soient confrontés à des problématiques similaires.	Les 4 partenaires de mise en œuvre GRADEM, PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun échangent régulièrement entre eux sur leur travail en matière de droits de l'enfant et partagent systématiquement leurs approches, leurs publications et leurs questions.	GRADEM échange avec les 3 autres partenaires (PAORP-VWC, ESGB et CIPCRE-Cameroun) régulièrement entre eux sur leur travail en matière de droits de l'enfant et partagent systématiquement leurs approches, leurs publications et leurs questions. (une fois chaque mois)

Commentaire : Tous les indicateurs ont bien été atteints en fin du projet. Cela s'explique par la pertinence et l'intérêt porté sur les thématiques du projet, la disponibilité des fonds et moyens transmis à l'équipe de mise en œuvre pour la réalisation des activités du projet, ainsi que par l'implication et la bonne participation des autorités (étatiques, traditionnelles et municipales).

Tableau 4 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 1 du projet

Sous Objectifs	Indicateurs
----------------	-------------

	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur cible (objectif) atteinte au 30 septembre 2025
1. Les personnes leaders dans les 13 zones d'intervention du projet sont en mesure de mettre en œuvre des mécanismes adaptés localement pour promouvoir une parentalité positive et une éducation non violente.	Dans 2/4 pays du projet (Bénin, Cameroun), des outils spécifiques ont été développés pour prévenir la violence dans les écoles et les centres de loisirs (codes de conduite). Mais il n'existe pas d'outils spécifiques pour la protection des enfants dans les familles, ni de codes de conduite pour les parents et les chefs traditionnels.	D'ici la fin du projet, au moins 2 mécanismes communautaires sont en place dans chacun des 4 pays du projet afin de promouvoir la parentalité positive et l'éducation non violente (délégués de parents formés, chartes communautaires pour la protection de l'enfance, etc.)	Au Mali 03 mécanismes communautaires sont en place (les parents moniteurs, la charte communautaire et les pools de compétences de vie courante) pour la promotion de la parentalité positive et l'éducation non-violente dans leur communauté
	Les services décentralisés de l'État (justice, santé publique, travail social, administration locale, forces de sécurité, etc.) ont encore besoin de connaissances législatives spécifiques, d'outils didactiques et de bonnes pratiques en matière de gestion de cas pour accompagner les enfants et les familles dans leur domaine de compétence respectif et pour les poursuivre. Souvent, il manque encore une coordination entre les services pour le bon exercice de leurs rôles.	Au moins 90 représentants des différents services décentralisés de l'Etat ont renforcé leurs compétences en matière de connaissance de la loi, d'utilisation d'outils didactiques et de bonnes pratiques dans la gestion des cas et ont identifié et défini ensemble des possibilités de collaboration pour la protection et l'accompagnement des enfants concernés.	Au Mali, la compétence en matière de connaissance de la loi, d'utilisation d'outils didactiques et de bonnes pratiques dans la gestion des cas a été renforcée chez 50 représentants (dont 15 femmes) des services décentralisés de l'Etat et collaborent ensemble pour la protection et l'accompagnement des enfants concernés.
	Les OSC locales offrent notamment une orientation aux enfants et aux familles concernés et mènent un travail de plaidoyer et de sensibilisation à la protection de l'enfance. Elles manquent cependant de connaissances légales spécifiques et de savoir-faire en matière de méthodes d'éducation positive, ainsi que d'outils didactiques pour la diffusion et la mise en œuvre des textes de loi.	Les représentants de 145 OSC présentes dans les réseaux locaux de protection de l'enfance ont des connaissances légales spécifiques et un savoir-faire en matière de méthodes d'éducation positive, ainsi que des outils didactiques pour diffuser et appliquer les textes de loi.	Au Mali, les représentants de 50 (10 femmes et 40 hommes) OSC membres de la Coalition Malienne des Droits de l'enfant ont des connaissances légales spécifiques et un savoir-faire en matière de méthodes d'éducation positive, ainsi que des outils didactiques pour diffuser et appliquer les textes de loi.

Commentaire : un objectif bien atteint, les personnes leaders travaillent dans leur communauté à maintenir la viabilité des mécanismes mis en place.

Tableau 5 : Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 2 du projet

Sous Objectifs	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur cible (objectif) atteinte au 30 septembre 2025
2. 8.700 enfants et adolescents dans les pays du projet ont des compétences de vie qui leur permettent de promouvoir un comportement positif à l'école, dans la famille et dans la communauté.	Dans les 4 pays d'intervention, des mécanismes de prévention de la violence ont été mis en place dans certaines écoles. Cependant, dans les 58 écoles du projet, il n'existe pas de programmes spécifiques pour développer les compétences de vie des enfants/adolescents, entre autres pour mieux se protéger contre la violence ou pour revendiquer les droits de l'enfant.	A la fin de la deuxième année du projet, 58 écoles dans les 4 pays du projet comptent 58 clubs de compétences de la vie quotidienne, avec un total de 290 membres actifs.	Au Mali 20 écoles (13 à Dioila et 7 à Ségou) comptent 20 clubs de compétences de vie quotidienne pour un total de 100 membres actifs.
	Les élèves des zones d'intervention ne savent généralement pas comment s'engager activement pour la non-violence à l'école et en famille.	8.700 élèves dans les 58 écoles disposent de compétences quotidiennes pour pouvoir s'engager activement en faveur de la non-violence à l'école et en famille.	Au Mali 2.177 autres élèves dont 1.185 filles dans 20 écoles disposent de compétences quotidiennes pour pouvoir s'engager activement en faveur de la non-violence à l'école et en famille.
	3 enfants sur 4 dans la zone du projet subissent une discipline violente. C'est pourquoi ils ne connaissent généralement pas eux-mêmes de mesures éducatives positives ou de mécanismes d'autoprotection.	70% des enfants interrogés à la fin du projet dans les 13 zones d'intervention peuvent citer au moins 3 bonnes pratiques pour la non-violence dans l'éducation et pour leur propre protection.	100% des 45 enfants entretenus en focus groupe à la fin du projet peuvent citer au moins 3 bonnes pratiques pour la non-violence dans l'éducation et pour leur propre protection

Commentaire : Les effets obtenus permettent de dire que cet objectif est atteint au Mali, il reste à travailler sur la durabilité pour plus d'impact.

Tableau 6: Niveau d'atteinte des indicateurs du sous objectif spécifique 3 du projet

Sous Objectifs	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur cible (objectif) atteinte au 30 septembre 2025
3. Des approches transférables au niveau international pour la promotion d'une parentalité positive et d'une éducation non violente ont été testées et diffusées au Mali, au Bénin, au Ghana et au Cameroun.	Il existe 3 guides généraux de bonnes pratiques sur la protection de l'enfant de KIRA et ses partenaires. 3 des 4 organisations partenaires ont des documents spécifiques sur la parentalité positive (CIPCRE-Cameroun, ESGB) et les châtiments corporels (GRADEM), mais chacun ne reprend pas les approches des autres organisations et n'a pas été testé pour sa transférabilité dans d'autres contextes.	Un guide commun de bonnes pratiques sur la parentalité positive et l'éducation non violente, basé sur les expériences des 4 organisations partenaires, est mis à la disposition d'au moins 300 acteurs de la protection de l'enfance dans les 4 pays du projet.	Un guide commun de bonnes pratiques sur la parentalité positive et l'éducation non violente basé sur les expériences des 4 organisations partenaires, est mis à la disposition d'au moins 300 acteurs de la protection de l'enfance dans les 4 pays du projet.

Commentaire : Cet objectif également a été atteint en fin de projet.

- Appréciation de l'efficacité du projet par les bénéficiaires

Appréciation de l'efficacité par les adultes								
Cibles totales des parents interrogés			Utilisation de la violence dans l'éducation			Non-violence dans l'éducation		
F	H	Total	F	H	Total	F	H	Total
93	87	180	27	18	25%	66	69	75%

Ce résultat met en exergue que 135 des parents interrogés ont renoncé à l'usage de la violence dans l'éducation de leurs enfants. (Voir fichier statistique sondage adulte évaluation finale en annexe).

Appréciation de l'efficacité par les enfants								
Cibles totales des enfants interrogés			Affirmation d'éducation violente			Affirmation d'éducation bienveillante		
F	G	Total	F	G	Total	F	G	Total
93	87	180	14	20	19%	79	67	81%

81% des enfants interrogés (soit 146 sur 180) affirment ainsi bénéficier d'une éducation bienveillante. Les informations collectées dans la base statistique montrent une augmentation de la bienveillance envers les enfants et surtout des filles contrairement aux garçons qui tendent à souffrir légèrement plus fréquemment de situations de violence. (Voir fichier statistique sondage enfant évaluation finale en annexe).

Appréciation de l'efficacité par les Pools de Compétence de Vie Courante				
Cibles totales	Oui	%	Non	%
Qui peuvent citer 3 bonnes pratiques				
Filles	23	100%	0	0%
Garçons	22	100%	0	0%

100% des 45 enfants interrogés dont 23 filles ont pu citer plus de 3 bonnes pratiques d'éducation non-violente. Cela confirme un renforcement notoire des compétences des enfants et des jeunes pour prévenir et se protéger contre les violences.

6.4 Efficience du projet

La présentation détaillée des coûts, des résultats de l'analyse des données collectées auprès du responsable financier du projet et de l'équipe de terrain ont permis de constater que les activités planifiées ont été réalisées conformément au plan de décaissement des fonds.

Les résultats enregistrés ont été possibles grâce au respect des plannings, à la gestion optimale des ressources conformément aux prévisions, au suivi, à l'apprentissage dont témoignent les réunions internes de mise au point, aux réunions virtuelles et aux séances de travail lors des rencontres régionales.

Les partenaires financiers, le BMZ et KiRA ont apporté l'appui financier d'un montant de **82 877 543** FCFA à temps pour la mise en œuvre efficiente des activités du projet au 30 septembre 2025. Les ressources dédiées aux charges d'exploitation sont de 33 144 908 F CFA soit 40%, contre 45 408 500 FCFA soit 55% pour les activités.

Tableau 7 : Répartition du budget

Rubriques	Montant	Taux
Charges d'exploitation	33 144 908	40%
Salaires	28 042 128	34%
Investissement	1 500 000	1%
Fonctionnement	3 602 780	5%
Activités	45 408 500	55%
Audit	1 639 893	2%
Reserve	2 684 242	3%
Total	82 877 543	

6.5 Impact - Effets supérieurs du projet en matière de politique de développement

Tableau 8 : Matrice d'impact objectif global

Objectifs	Indicateurs		
	Valeur initiale (réelle)	Valeur cible (objectif)	Valeur cible (objectif) atteint au 30 septembre 2025
Objectif global Une parentalité positive et une éducation non violente deviennent de plus en plus une réalité dans les familles et les écoles au Mali, au Ghana, au Bénin et au Cameroun.	En moyenne, trois enfants sur quatre âgés de 2 à 14 ans subissent des violences à l'école et à la maison.	70% des enfants interrogés à la fin du projet affirment avoir reçu une éducation bienveillante et non violente.	81% des enfants interrogés à la fin du projet disent avoir reçu une éducation bienveillante et non violente

En sus d'avoir indubitablement atteint l'objectif global assigné, le projet est parvenu à contribuer à divers objectifs supérieurs de politique de développement, comme suit :

- **réduire le taux d'abandon et de déperdition scolaire** : par son action d'information, de sensibilisation, de renforcement de capacités des enfants, des parents, des enseignants, des leaders religieux etc. le projet a contribué à la création d'un cadre convivial pour les élèves.
- **favoriser l'égalité genre** : le projet a valorisé le statut de la fille et de la femme dans les communautés par le travail en équipe hommes et femmes et par la responsabilisation des femmes leaders dans l'animation de la parentalité positive et dans l'éducation non-violente.
- **renforcer les organisations de base dans la promotion de la parentalité positive et dans l'éducation non-violente** : la stratégie du projet basée en partie sur le renforcement des compétences des organisations de réseaux de protection de l'enfance sur la thématique du projet lors de cadres de concertation a fourni une opportunité à ces dernières d'accroître leur capacité de gestion des cas de violence à travers des mécanismes communautaires étant parvenus au 30 septembre 2025 à orienter 210 cas de violence vers les services compétents.

6.6 Viabilité/Durabilité du projet

La durabilité du projet a été prise en considération au stade de la conception même du projet et est assurée par de multiples mécanismes mis en place en cours de projet parmi lesquels :

- Les clubs d'enfants leaders formés capables de dupliquer l'approche et de former d'autres enfants ;
- Les comités de Parents Moniteurs de Parentalité Positive formés sur les thématiques du projet, présents dans les villages /quartiers et mis à contribution pour la sensibilisation des parents et des enfants ;
- Les supports techniques (livret) de sensibilisation sur la parentalité positive et l'éducation non-violente mis à disposition des acteurs de protection de l'enfance (à savoir des MPP, des enseignants, des leaders religieux et traditionnels, des agents des SDE et des 50 OSC de la coalition);
- Un cadre de concertation traitant de la thématique la parentalité positive et l'éducation non-violente au sein de la Coalition nationale malienne pour les Droits de l'Enfant.

L'évaluation s'est notamment intéressée à la survie dans le temps des clubs et des comités de Parents Moniteurs susmentionnés, en tant qu'acteurs de développement, de promotion de la parentalité positive et de l'éducation non-violente au niveau des écoles et des communautés.

- Dans les 20 établissements scolaires, les 20 clubs d'enfants leaders se sont vivement engagés dans les activités du projet. Cependant, pour favoriser leur ancrage durable au sein de l'établissement, ces clubs auraient besoin de plus de renforcement de leurs capacités, notamment du fait que les élèves après deux à quatre ans partent continuer les études au chef-lieu de la commune ou de la région.
- Les comités de parents Moniteurs au sein des communautés ont fait preuve de dynamisme dans les localités d'intervention du projet. En revanche leur nombre demeure trop faible au vu de l'immensité du territoire malien. Ils auraient par ailleurs besoin d'être organisés en réseau et de recruter d'autres parents moniteurs pour obtenir un impact plus grand et plus durable au sein d'une localité donnée.

L'appropriation de la thématique du projet s'observe par ailleurs dans les actions du réseau de protection des droits de l'enfant. La parentalité positive y est en effet un sujet abordé à chaque cadre de concertation et les frais de déplacement pour ces rencontres sont à la charge des membres, ce qui témoigne d'un engagement durable des membres à poursuivre le combat pour une parentalité positive et une éducation non violente. On observe enfin une réplique du projet au sein de certaines organisations membres de la coalition susnommée, parmi lesquelles KABU WOLO (formée par le projet sur la parentalité positive et l'éducation non violente) qui anime des séances de sensibilisation sur la parentalité positive et l'éducation non violente dans ses zones d'intervention (commune de Tenindougou, région de Dioïla).

7. Aspects, éléments transversaux

Le projet « Renforcement de l'Environnement Protecteur de l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Éducation à la Non-violence » a offert un cadre de référence au GRADEM pour jouer sa partition dans la mise en œuvre de la politique de protection de l'enfant du gouvernement dans la lutte contre les violences faites aux enfants, notamment envers les filles. Ce projet s'inscrit ainsi comme un support de mise en œuvre de la lettre circulaire du ministère de l'éducation nationale qui interdit le châtime corporel à l'école et promeut la discipline positive dans la relation élèves et maîtres.

Par ailleurs, ce projet impacte l'effort du Mali dans la promotion d'une éducation sans violence en familles et à l'école comme recommandait la 1ère conférence ministérielle mondiale sur la violence à l'encontre des enfants tenue à Bogota où l'éducation est apparue comme un outil puissant pour briser le cycle de la violence contre les enfants ; les gouvernements et organisations ayant pris plus de 120 engagements promettant une action transformatrice pour mettre fin à la violence contre les enfants d'ici 2030.8. Conclusions et recommandations

8.1 Conclusions et principales constatations

De cette évaluation, nous notons une avancée significative comparativement aux données de l'évaluation à mi-parcours qui notait :

- A mi parcours, 51% d'enfants considéraient bénéficier d'une éducation bienveillante contre 81% au stade de l'évaluation finale.
- A mi-parcours 57% de parents déclaraient avoir renoncé au châtime corporel dans leur éducation contre 74% au stade de l'évaluation finale.

Par ailleurs, l'évaluation a également permis de relever ce qui suit :

- Au Mali 2.177 autres élèves dont 1.185 filles dans 20 écoles disposent désormais de compétences quotidiennes pour pouvoir s'engager activement en faveur de la non-violence à l'école et en famille.
- Il demeure nécessaire de poursuivre l'accompagnement des communautés dans l'apprentissage d'une éducation bienveillante et sans violence afin de préserver les acquis du projet, parmi lesquels les changements de comportement observés chez les parents femmes qui demeurent néanmoins nombreuses à user de violence dans leur méthode d'éducation (voir fichier statistique sondage adulte évaluation finale en annexe).

8.2 Leçons apprises

Les principales leçons du projet relevées par cette évaluation finale sont :

- La réalisation des différentes activités en langue locale a favorisé la compréhension et l'adhésion des communautés au projet ;
- L'implication des leaders religieux et traditionnels dans la promotion de l'éducation non-violente a été un facteur qui a boosté l'adhésion des parents et communautés ;
- Le renforcement de capacités des enseignants et des élèves sur les méthodes éducatives non-violentes a contribué à une amélioration de la performance des élèves en classe ;
- Le renforcement de capacités des enfants sur les compétences de vie a été un facteur important pour qu'ils deviennent proactifs dans leur autoprotection ;
- La présence de l'équipe GRADEM et son adaptation aux réalités contextuelles des communautés d'intervention ont contribué à l'établissement d'une relation de confiance permettant l'atteinte des objectifs.

8.3 Recommandations sur la mise en œuvre du projet

Les recommandations faites sont réparties à quatre (04) niveaux : Elles sont destinées au GRADEM, à ses partenaires techniques et financiers, aux organisations à la base, aux Mairies ainsi qu'aux les services techniques.

A l'endroit du GRADEM et de son partenaire financier KiRA :

- ✓ Compte tenu de la pertinence de la thématique, il serait souhaitable que le GRADEM et KiRA élargissent leur champ d'intervention en intégrant notamment plus de MPP pour une diffusion plus large des acquis du projet;
- ✓ Il serait bon de collaborer plus encore avec les autorités locales et les écoles pour mieux intégrer les principes de la parentalité positive dans le système éducatif ;
- ✓ Il serait essentiel de transcrire les documents de travail en langue locale de chaque zone d'intervention afin de permettre aux membres des communautés d'user de ces documents.

A l'endroit des élèves et des enseignants :

- ✓ Il est recommandé que les élèves et les enseignants continuent les actions d'échanges entre eux pour l'amélioration de la collaboration en milieu scolaire.

A l'endroit des parents d'élèves :

- ✓ Il est souhaitable que les parents s'impliquent davantage dans le suivi de l'apprentissage de leurs enfants à la maison

A l'endroit des Mairies et des services techniques de l'Etat :

- ✓ Il faudrait mettre en place des mécanismes de suivi à long terme qui permettraient d'évaluer l'impact du projet sur la réduction de la violence domestique et l'amélioration du bien-être des enfants ;
- ✓ Il serait utile de renforcer les structures décentralisées pour qu'elles puissent intégrer dans les programmes de protection de l'enfance les thématiques de la parentalité positive ;
- ✓ Il serait bon de prendre en compte les activités de la parentalité positive dans le PDSEC de la commune.

Annexes

- Termes de référence de l'évaluation finale ;
- Questionnaires des entretiens individuels et en focus groupes des différentes cibles ;
- Fichiers statistiques de sondage adultes et enfants ;
- Outils de capitalisation des focus group élèves sensibilisés par les PCVC, parents sensibilisés par les MPP et Leaders traditionnels et religieux ;
- Rapport de restitution post-évaluation.